

<b>Zeitschrift:</b>	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	39 (2016)
<b>Artikel:</b>	Réflexions épistémologiques autour de la (re)création du geste technique de combats anciens à partir de sources historiques
<b>Autor:</b>	Tuaillon-Demésy, Audrey
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1077828">https://doi.org/10.5169/seals-1077828</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Réflexions épistémologiques autour de la (re)création du geste technique de combats anciens à partir de sources historiques

Audrey Tuaillet-Demésy

Les AMHE (Arts martiaux historiques européens) sont une activité à double facette, mêlant pratique physique et approche culturelle. Ils se développent en France et en Europe depuis une quinzaine d'années et deviennent de plus en plus visibles par la création de fédérations nationales et le développement de stages internationaux. Le terme «AMHE» renvoie au principe de la «science», pensée comme méthode d'apprentissage de techniques, de l'«Art» du combat, autrement dit de l'affrontement normé, temporellement et géographiquement délimité. Les arts martiaux peuvent être distingués des arts de guerre et des sports de combat en fonction de leur finalité<sup>1</sup>, qui consiste moins à anéantir l'adversaire qu'à utiliser des techniques – pensées sous un angle didactique ou pédagogique – permettant de conserver son intégrité corporelle. Ils comprennent également une dimension culturelle.<sup>2</sup> De plus, les arts martiaux impliquent une dimension interindividuelle lors des affrontements.<sup>3</sup>

Plus précisément, les AMHE se pratiquent à partir de sources qui doivent appartenir à un passé révolu. L'objectif est de (re)mettre en vie des techniques martiales «oubliées». Les enjeux sous-jacents (à savoir patrimonialisation de gestes, recours à une mémoire collective, etc.) permettent d'inscrire ces arts du passé au sein de l'histoire vivante (activité culturelle qui consiste à re-créer des manières de faire d'un temps révolu). L'expérimentation des descriptions de manuels anciens portant sur les arts du combat est au fondement de ces reconstitutions historiques et forme une part essentielle des activités mises en place à cet égard. Pour autant, l'histoire vivante s'inscrit dans le cadre du loisir contemporain, et les activités réalisées subissent aussi le poids du présent et des contraintes inhérentes à toute pratique moderne. Concernant les AMHE, les notions de «sécurité» et de «sportivisation» sont ainsi des éléments explicatifs et modificateurs de la pratique. Comment

1 Jean-François Loudcher, Arts de la guerre, arts martiaux, arts et sports de combat: une réflexion épistémologique et anthropologique, in: Jean-François Loudcher et Jean-Nicolas Renaud (éd.), Education, sports de combat et arts martiaux, Grenoble 2011, pp. 21–48.

2 Tarik Mesli, De l'expérience du corps en mouvement à une conception anthropologique de l'art martial: essence, forme et structure, in: Revue Staps, 89 (2010), pp. 19–28.

3 Michel Audiffren et Jacques Crémieux, Arts martiaux, arts de défense ou arts de combat? in: Yves Kerlizin et Gérard Fouquet (éd.), Arts martiaux, sports de combat, Les Cahiers de l'INSEP, 12–13 (1996), pp. 61–66.

l'utilisation des sources définit-elle et oriente-t-elle l'expérimentation en jeu dans les AMHE? L'enjeu de cette approche est de comprendre les mécanismes permettant la traduction d'une image ou d'un texte en un geste technique. Il importe de comprendre le sens de ces arts du combat en fonction des configurations historiques et des caractéristiques contemporaines qu'ils mettent en jeu.

La méthodologie d'analyse mise en place est une démarche classique en ethnographie, complétée par une réflexion portant sur l'histoire immédiate.<sup>4</sup> Dix observations participantes ont été réalisées entre 2009 et 2013: ce sont des stages ou des rencontres d'AMHE internationales ou nationales (en Bourgogne, Île-de-France et en Alsace), ainsi que des festivals historiques. Ces observations visaient à recueillir les comportements des enquêtés (régulations de sessions d'étude des sources, mise en place d'assauts, etc.), mais aussi des éléments de langage et des discours. Des entretiens semi-directifs (une quinzaine) réalisés avec des acteurs de la discipline (instructeurs, pratiquants réguliers, présidents d'associations) ont permis de compléter le travail de terrain.<sup>5</sup>

### ***Du manuel à la reconstruction d'un geste technique***

Entre reconstitution de gestes passés et inscription au sein du champ des loisirs modernes<sup>6</sup>, les AMHE englobent des activités plurielles (lutte, dague, épée longue, rapière, etc.), instaurées suivant différentes «traditions»<sup>7</sup> (allemande, italienne, etc.). Celles-ci se rejoignent néanmoins à travers les expérimentations, comprises comme des tentatives de re-création de gestes passés. Elles doivent être distinguées, dans le cadre de l'histoire vivante, des expérimentations relatives au domaine de l'archéologie expérimentale.<sup>8</sup> Pour autant, les individus participant aux sessions d'arts du combat historique ont toutefois recours à une évaluation des savoir-faire appliqués. L'expérimentation doit ici être comprise comme un *outil* utilisé par les pratiquants pour parvenir à re-créer et à présenter des manières de faire, des techniques et des gestes, partiellement oubliés. Le terme de «pratique»

4 Dominique Bertinotti-Autaa, Questions à l'histoire immédiate, in: Vingtième siècle. Revue d'histoire, 35 (1992), pp. 102–106; Pascal Ory, L'histoire immédiate, Paris 2004.

5 Pour les résultats et une discussion sur ce matériel, voir Audrey Tuaillet Demésy, La Re-création du passé: enjeux identitaires et mémoriels, Approche socio-anthropologique de l'histoire vivante médiévale, Besançon 2013.

6 Joffre Dumazedier, Vers une civilisation du loisir? (1<sup>re</sup> éd.: 1962), Paris 1972; Jean Baudrillard, La Société de consommation, Paris 1970.

7 Il s'agit de savoirs et savoir-faire, transmis à la postérité, qui se déclinent en traditions textuelle et technique (martiale), et formant des systèmes de pensée. Voir également Pierre-Alexandre Chaize, Les traditions martiales en Occident, essai de typologies d'après le corpus des livres d'armes, in: Christiane Raynaud (éd.), Armes et outils (Cahiers du Léopard d'Or 14), Paris 2012, pp. 123–138.

8 Eric Teyssier, Archéologie expérimentale et histoire vivante antique, in: Histoire antique et médiévale, hs 26 (2011), pp. 14–21.

est ici utilisé au sens que lui donne, par exemple, Pierre Ansart.<sup>9</sup> Elle est une activité sociale, à partir de laquelle sont étudiés les comportements des acteurs. Dans le cadre de cette étude, les AMHE forment une pratique en ce qu'ils induisent des conduites sociales et engendrent des relations interindividuelles. Autrement dit, il s'agit de distinguer ce qui relève de la discipline, qui contient différentes activités (basées sur les traités, notamment) et diverses finalités, dépendantes des attentes des individus. Cette seconde orientation comprend les reconstructions de gestes et est liée à la *praxis* et à l'apprentissage corporel.

Plus précisément, les pratiquants de ces arts sont majoritairement regroupés en associations et les structures fédératives tendent de plus en plus à réguler la pratique ou, tout du moins, à l'organiser et à lui donner une visibilité à l'extérieur. A l'heure actuelle, la fédération française (FFAMHE) regroupe une cinquantaine d'associations, soit un millier d'adhérents et fournit à ses membres des documents visant à faciliter l'expérimentation, notamment des guides pour la mise en place de tests de coupe ou de règles de sécurité.

Si les travaux historiques sont de plus en plus nombreux à traduire, à transcrire et à questionner les sources primaires utilisées dans le cadre des AMHE<sup>10</sup>, l'attention portée aux arts du combat contemporain comme expérimentation de textes et d'images anciens demeure encore faible. Dans le domaine archéologique, les études menées portent, par exemple, sur les armes blanches<sup>11</sup>, exposant leurs évolutions et caractéristiques. En histoire, l'expérimentation est encore insuffisamment examinée à part entière.<sup>12</sup> De manière générale, les AMHE ne sont pas étudiés en tant que tels, mais certaines approches historiques ou archéologiques permettent d'en éclairer certains aspects, notamment en ce qui concerne le rapport aux

9 Pierre Ansart, Pratique, in: André Akoun et Pierre Ansart (éd.), Dictionnaire de sociologie, Paris 1999, pp. 416–417.

10 Franck Cinato et André Surprenant, Le livre de l'Art du combat (*Liber de Arte dimicatoria*). Edition critique du Royal Armouries MS. I.33, Paris 2009; Olivier Dupuis, Des couteaux à clous ou pourquoi l'épée seule est si peu représentée dans les jeux d'épées et livres de combat au Moyen Age, in: Daniel Jaquet (éd.), L'art chevaleresque du combat, Neuchâtel 2013, pp. 91–118.

11 Voir entre autres: Alan Williams, The Sword and the Crucible: A History of the Metallurgy of European Swords Up to the 16th Century, Leyden 2012; Barry Molloy (éd.), The Cutting Edge: Studies in Ancient and Medieval Combat, Stroud 2007; Tilman Wanke, Anderthalbhänder – Zweihänder – Langes Schwert zu Klassifikation, Nutzung und Bezeichnung der großen Schwerter des Spätmittelalters und der frühen Neuzeit, in: Zeitschrift für historische Waffen- und Kostümkunde, 51/2 (2009); Fabrice Cognot, L'armement médiéval: les armes blanches dans les collections bourguignonnes (X<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles), thèse de doctorat en archéologie, Université de Paris I 2013.

12 Daniel Jaquet, Combattre en armure à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance d'après l'étude des livres de combat, thèse de doctorat en histoire, Université de Genève 2013. (Publication en préparation chez Brepols, coll. De diversis Artibus.). Sur le sujet spécifique de l'expérimentation, voir Daniel Jaquet, Experimenting Historical European Martial Arts, a scientific method?, in: Karin Verelst et Timothy Dawson (éd.), Late Medieval and Early Modern Fight Books. A Handbook, Leiden (Brill, coll. History of Warfare, in preparation).

sources.<sup>13</sup> De même, d'un point de vue sociologique, si la reconstitution historique fait l'objet d'analyses en lien avec une dimension mémorielle, patrimoniale et de loisirs<sup>14</sup>, celles-ci ne traitent jamais du combat sous l'angle des AMHE et prennent peu en compte l'histoire vivante dans sa totalité (reconstitution et arts du combat). Pour autant, questionner la place des «traces»<sup>15</sup> laissées par l'histoire invite à comprendre le rôle de l'expérimentation de gestes historiques dans une démarche de re-création contemporaine.

Des finalités différentes pour une même activité se devinent. Derrière l'uniformité du terme et de son usage – et en dehors des combats scénarisés (escrime de spectacle), de ceux propres à la reconstitution («mêlées») et des formes «extrêmes» de duels sans ancrage historique reconnu («behourt») –, les AMHE proposent plusieurs façons de concevoir le rapport à l'histoire selon une re-création contemporaine. Les attentes ne sont cependant pas identiques pour tous les membres des associations, et la question de la «sportivisation» est l'un des facteurs qui engendre des dissensions.<sup>16</sup> Pour ces raisons, les arts du combat peuvent être appréhendés sous des formes distinctes.

D'abord, des recherches historiques sont réalisées: les traités sont retracés, traduits et analysés selon un angle sémiologique<sup>17</sup> et historique. Les personnes travaillant sur ces sources sont des professionnels de la recherche (docteurs, doctarrants, en histoire ou en archéologie), mais aussi des bénévoles, souvent présidents d'associations. Ces spécialistes sont investis sur la scène nationale et internationale des AMHE et reconnus par l'ensemble du groupe. Ils sont des «figures» importantes, souvent parce qu'ils font partie de la première génération de pratiquants (qui ont commencé à s'intéresser à ces sources historiques et à leur expérimenta-

13 Voir la contribution de Thore Wilkens dans ce volume et sa revue de l'historiographie. Pour les espaces francophones et anglophones, voir les études réunies in: Daniel Jaquet (éd.), *L'art chevaleresque du combat*, *op. cit.*; Fabrice Cognot (éd.), *Arts de combat: théorie et pratique en Europe (XIV<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris 2011; Tobias Capwell (éd.), *The Noble Art of the Sword: Fashion and Fencing in Renaissance Europe 1520–1630*, London 2012; John Clements (éd.), *Masters of Medieval and Renaissance Martial Arts: Rediscovering the Western combat heritage*, Boulder 2008; Gregory Mele (éd.), *In the service of Mars. Proceedings from the Western Martial Arts Workshops 1999–2009*, Wheaton 2010.

14 Maryline Crivello, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (éd.), *Concurrence des passés: usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence 2006; Jean-Luc Bonniol et Maryline Crivello (éd.), *Façonner le passé, représentations et culture de l'histoire XVI<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence 2004; Christian Amalvi, *Le goût du Moyen Age*, Paris 2002.

15 Pierre Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris 1997; Jean-Yves Boursier, *Le monument, la commémoration et l'écriture de l'histoire*, in: *Socio-anthropologie* 9 (1997).

16 Audrey Tuaillet-Demésy, *Faire revivre les duels historiques des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles: la place des Arts martiaux historiques européens dans l'évolution de l'offre de loisirs*, in: *Revue STAPS* 101 (2013), pp. 119–134.

17 Pierre-Alexandre Chaize, *Quand la pratique est logique. Clés de lecture pour aborder la tradition liechtenauerienne*, in: Daniel Jaquet (éd.), *L'art chevaleresque...*, pp. 43–61; Roland Barthes, *La Chambre claire*, Paris 1980.

tion il y a près de vingt ans). Leur but est souvent moins l'application des gestes du traité que leurs retranscriptions et analyses.

Par ailleurs, les AMHE sont perçus comme un loisir. Ceux qui organisent et animent les séances tendent à reconstruire un geste martial à l'aide des traductions de manuscrits. Les associations fonctionnent à la manière d'un club sportif: les adhérents se retrouvent lors de sessions régulières pour retrouver des gestes décrits dans les traités. Ces re-créations d'*histoire*<sup>18</sup> peuvent ensuite donner lieu à des assauts, testés à vitesse réelle.

Cette dimension induit enfin un troisième aspect: celui de la sportivisation<sup>19</sup> croissante. Les tournois, forme prise par les assauts réglés, orientent les arts du combat vers une compétition mettant en jeu les compétences martiales des participants. Cependant, ces formes d'affrontement tendent à délaisser l'aspect «historique» des gestes techniques expérimentés, pour s'attacher à leur dimension d'«efficacité» martiale. L'expérimentation en vigueur est celle des techniques qui «fonctionnent» afin de toucher (historiquement: blesser ou tuer) son adversaire. Pour prendre un exemple en France, la fédération cherche à encadrer ce développement en limitant l'impact des tournois. L'image du «champion» n'est pas mise en avant, et les règles éditées visent à souligner l'importance des techniques historiquement plausibles.

La re-création est intimement liée aux manuscrits. Le socle commun sur lequel reposent les AMHE, malgré leur diversité, est l'expérimentation. Elle apparaît comme un outil pour les pratiquants, leur permettant de re-créer des activités motrices passées. Elle se retrouve aussi bien dans le cadre des essais de gestes techniques que dans celui des affrontements à vitesse réelle. Elle reste, malgré ces différences, une valeur à l'aune de laquelle se définissent les AMHE. D'une pratique plurielle, ils demeurent un tout cohérent, au sein duquel coexistent plusieurs expérimentations à finalités variables.

La plupart des pratiquants parlent de «démarche» pour désigner leur activité. Ce terme est repris par la FFAMHE, qui l'a inclus dans son discours et dans ses écrits. Cependant, une distinction existe concernant ce vocable. D'une part, ce terme renvoie très généralement au principe de l'expérimentation en tant que processus de réalisation de gestes passés et fournit le point commun à la réalisation des arts du combat. La «démarche AMHE», telle qu'exprimée dans les discours des participants rencontrés lors des entretiens, désigne l'ensemble de l'activité, de

18 Il faut soulever la question, dans ce cadre, de la re-création comme mode de perception de l'*histoire*. Quel rôle jouent les réappropriations corporelles dans la compréhension d'une partie du passé? De quelle histoire s'agit-il (celle des traités? Des gestes et techniques? etc.)?

19 La sportivisation peut être comprise en tant que phénomène historique: Thierry Terret, *Histoire du sport*, Paris 2007; Richard Holt, *Sport and the British. A modern history*, Oxford 1990.

la lecture des sources à la mise en action motrice, jusqu'à la compétition. Plus précisément, la fédération inclut sous ce terme: «La traduction, l'interprétation et la pratique qui forment un triptyque d'éléments d'égale importance.»<sup>20</sup> Cette définition pose le problème de la place de l'expérimentation, découlant de l'exercice physique. La démarche, telle que comprise par la fédération, est un ensemble d'éléments techniques, reliés entre eux par une même finalité, à savoir la mise en action de gestes passés. La méthode n'est pas prise en compte, puisque l'enjeu est moins de fournir des pistes pour l'expérimentation que de lier ensemble les différentes étapes des arts du combat, pour en faire un tout cohérent, assimilable à une pratique de loisir contemporaine.

D'un autre côté, les chercheurs en sciences humaines (dont les historiens travaillant sur les sources de duels historiques) utilisent ce mot pour définir leur méthode. Celle-ci englobe la contextualisation, les transcriptions et la traduction, voire l'expérimentation du résultat. L'activité motrice entre peu en jeu à cet instant. Il existe ainsi une sorte de confusion inhérente au terme «démarche» tel qu'il est employé dans la communauté AMHE. Il désigne à la fois les méthodes de recherches mises en œuvre par quelques pratiquants et le processus global de réalisation, de reproduction et de transformation de gestes techniques. L'expérimentation est le lien qui permet de passer de l'un à l'autre, et la «démarche pensée comme processus» constitue l'image donnée à l'extérieur du groupe d'une activité unifiée. A ce propos, les pratiquants doivent toujours faire état de leur mode de fonctionnement, pour prendre part à des stages ou adhérer à la fédération, autrement dit montrer leur adhésion aux valeurs du groupe. Pourtant, cette démarche, qui doit être justifiée, peut autant porter sur l'aspect méthodologique que sur la mise en place globale de l'activité. Les relations ainsi instaurées entre les instances dirigeantes, les clubs et leurs membres, peuvent induire un fonctionnement dogmatique du savoir, une certaine représentation de l'expérimentation étant imposée. Les liens entre savoir et pouvoir – en l'occurrence fédéral dans les premières années d'institutionnalisation des AMHE –, peuvent être questionnés<sup>21</sup> pour comprendre la reproduction des expérimentations martiales contemporaines.

Plus spécifiquement, l'expérimentation doit être prise en compte dans l'approche des manuscrits. Les sources utilisées par la très grande majorité des pratiquants sont des traductions réalisées par d'autres acteurs du milieu des arts du combat, qui les mettent à disposition de la communauté. Ces traductions font état du contenu de la source, sans modifier la structure ou le contenu de l'œuvre. Par exemple, les illustra-

20 Fédération française des arts martiaux historiques européens, disponible en ligne: <http://www.ffamhe.fr> (10.12.2013).

21 Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris 1969.

tions sont laissées dans la traduction et les pratiquants peuvent aussi bien se servir des images que des textes. D'ailleurs, les deux sont utilisés de façon conjointe afin de croiser les regards portés sur le mouvement technique à re-créer. Ainsi, les manuscrits attribués à Fiore dei Liberi<sup>22</sup>, tel le «Getty», font état de «jeux» illustrés.

Une confusion est faite entre les «méthodes» et le «processus» même de la pratique, pensé comme un déroulé logique, afin de favoriser une unité et une identité communautaire. Celle-ci ne peut être opérante que si les membres reconnaissent un ensemble de valeurs propres au groupe et s'y conforment.<sup>23</sup> Les manières de faire et de reproduire des techniques apparaissent alors comme étant «guidées» par une forme de sociabilité<sup>24</sup>, induite par les associations et cautionnée par la fédération. L'expérimentation est le dénominateur commun qui assure aux AMHE une cohésion malgré la pluralité des approches. Elle est en effet sollicitée à toutes les étapes de l'activité, qu'il s'agisse de mise en action de gestes ou de «tests» à vitesse réelle. Plus largement, la manière dont les individus tissent un réseau de relations interindividuelles ne pourrait-elle être considérée comme relevant d'un prétexte, qui déterminerait, quant à lui, la création puis la reproduction de l'activité?

### *Des sources historiques à l'expérimentation martiale*

Les AMHE se définissent par rapport à une *démarche-processus* mise en place, qui peut être appréhendée à différents niveaux, en fonction des attentes de chaque participant ou de chaque association. Toutefois, l'expérimentation demeure au cœur des échanges et des pratiques. En tant qu'outil, elle est sollicitée en lien direct avec les activités motrices et met alors en scène le corps des AMHeurs.<sup>25</sup> Mais elle peut aussi être utilisée dans un cadre moderne et jouer avec les codes du loisir. En outre, re-créer des gestes martiaux, c'est aussi délimiter un usage spécifique de l'expérimentation, située entre gestes anciens et corps «modernes».

Les mises en situation motrice qui découlent de l'expérimentation font appel à une corporéité moderne. Le corps est pensé par les pratiquants rencontrés lors de stage, par exemple, en fonction d'une permanence biomécanique qui autorise la re-création de gestes temporellement situés. Si ces gestes sont appréhendés séparément (afin de décomposer un coup porté), ils sont toujours replacés dans une série (enchaînements) et dans un contexte (historique). De manière générale, ils sont définis par une posture et un mouvement: «On désignera par mouvement l'ensemble

22 Par exemple, Fiore dei Liberi, Ms Ludwig XV 13, Los Angeles, Getty Museum (début XV<sup>e</sup> siècle).

23 Norbert Elias, *La société des individus*, trad. fr., Paris 2004 (1<sup>re</sup> éd. allemande 1987).

24 Maurice Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise. 1810–1848: étude d'une mutation de sociabilité*, Paris 1977.

25 Ce terme est celui utilisé par les enquêtés pour se désigner eux-mêmes, en tant que pratiquants des AMHE.

des déplacements, par rapport à la posture, des différents segments corporels».<sup>26</sup> Les exercices menés quant à la position corporelle de départ (qui doit permettre un déplacement souvent circulaire et non uniquement linéaire) développent l'appropriation «par corps» d'une «posture» qui autorisera par la suite des mouvements au plus près des éléments connus des sources primaires. Cette posture spécifique aux situations de combat dans le cadre des AMHE forme la base à partir de laquelle travaillent les débutants. Elle est un prérequis à tout développement de l'activité. Les AMHeurs sont soumis à une nécessaire description du geste issu des traités, qui ne représentent pas systématiquement des dessins ou personnages en situation. Le passage de l'écrit (textes ou images) à l'application pratique requiert une phase d'expérimentation, pensée comme un «test» mettant en jeu le corps et les gestes possibles pour répondre à une finalité connue par avance, à savoir l'immobilisation ou la touche mortelle pour l'adversaire. Une éducation corporelle<sup>27</sup> est à l'œuvre, qui permet de comprendre le passage des sources historiques à leurs retranscriptions techniques, par des gestes.

Par ailleurs, la pratique plurielle des AMHE fait osciller l'expérimentation entre une approche cognitive, par le travail sur les sources, et un développement davantage centré sur la corporéité, par les situations de combat. En effet, la dimension culturelle ne met pas en jeu le principe du mouvement, pensé plus précisément comme le «déplacement de différentes parties du corps dans l'espace et dans le temps»<sup>28</sup>, de la même manière que les assauts, par exemple. La lecture des traités induit une compréhension du geste «correct», proche des descriptions issues de la source primaire, une représentation idéale (idéalisée?) de la technique écrite ou imagée. Si la reconstruction est nécessaire, elle ne mène pas nécessairement à une possibilité d'échanges martiaux. En revanche, le mouvement est primordial dès que la mise en œuvre est efficiente. La vitesse va ici jouer un rôle, en ce qu'elle facilite la réalisation de certains coups portés et fait entrer la pratique dans le cadre d'une expérimentation basée sur la dynamique, et non plus uniquement sur une technique statique. La rapidité de réalisation d'un mouvement est ainsi l'élément qui distingue les premières approches des gestes décrits de la mise en situation motrice pour «tester» les techniques et des assauts simulant une reconstitution de duel.

Différents outils sont choisis en fonction des buts de l'expérimentation. Pour mettre en place un geste technique et tester sa fonctionnalité, les AMHeurs tra-

26 Blandine Brill, Description du geste technique: quelles méthodes?, in: *Cultures matérielles* 54–55 (2010), p. 247.

27 Serge Vaucelle, *L'art de jouer à la Cour. Transformation des jeux d'exercice dans l'éducation de la noblesse française, au début de l'ère moderne (XIII<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat en histoire, EHESS Paris 2004.

28 Blandine Brill, *op. cit.*, p. 249.

vraillent souvent à partir de simulateurs en bois ou en métal. La technique martiale n'est pas réalisée à vitesse réelle, mais le mouvement est décomposé en phase d'apprentissage. Dès lors, la sécurité du partenaire est rarement compromise. Ce qui importe, au final, ce n'est pas l'outil mais le geste, compris et réalisé. En revanche, pour ce qui est des assauts à vitesse réelle, visant à expérimenter l'efficacité en situation de duel d'un coup ou d'une «pièce» de maître, les simulateurs doivent répondre à des normes de sécurité moderne. Par exemple, les épées flexibles, les moins contondantes possibles, sont privilégiées. De même, des dagues en bois sont utilisées, plutôt que des dagues en métal. Ces concessions quant à l'historicité des outils sont également valables pour les protections corporelles. Si les données historiques exposent le plus souvent des pratiquants en vêtements quotidiens, les AMHE contemporains renvoient à une nécessaire protection corporelle accentuée, en particulier lors des assauts (masques d'escrime, mais aussi gambissons, vestes de maître d'armes ou de hockey, etc.).

Plusieurs niveaux d'expérimentation peuvent être distingués en fonction des outils. Peu d'AMHeurs ont accès aux manuscrits et s'en servent directement pour mettre en place leurs expérimentations. Les difficultés liées à la traduction et à la transcription agissent comme des freins d'accès à ces sources primaires. Dès lors, la majorité des associations expérimentent d'après des traductions, souvent issues des travaux de membres de la communauté. Ces écrits peuvent présenter le manuscrit original, comprenant texte et image, ainsi que la traduction adjacente. Les pratiquants mettent alors en place des groupes de travail et expérimentent par «tâtonnements», jusqu'à trouver une solution qui soit conforme à la technique décrite dans la source.

L'expérimentation se positionne dans le cadre d'un apprentissage corporel, au cœur des activités physiques liées aux AMHE. La description des gestes passe d'abord par l'écrit, à travers la transcription et la traduction; puis par l'oralité, par la lecture des documents possédés par les pratiquants; enfin, par les situations motrices expérimentales qui fournissent des possibilités d'appropriation de la technique. Cette étape est nécessaire avant toute tentative de mise en situation à vitesse réelle pour décomposer les gestes.

L'exposé des techniques est donc ce qui précède et oriente les manières de réaliser des AMHE. Ces présentations préalables ne sont pour autant pas exhaustives, puisque soumises à interprétations multiples. Des données sont parfois «perdues» à la traduction: problèmes de vocabulaire<sup>29</sup>, pluralité des sources, etc.; ou modifiées par l'oralité: la transmission des techniques peut «figer» les

29 Pierre-Alexandre Chaize, Des mots aux gestes: le rôle du texte et du vocabulaire dans l'expérimentation historique, in: Revue STAPS 101 (2013), pp. 103–118.

enseignements et conduire à une propagation à l'identique de données erronées. L'expérimentation ne remplit alors plus son rôle en ce qu'elle devient une «reproduction» et, en tant qu'outil, elle n'est plus opérante dans la pratique des AMHE.

Certaines techniques décrites peuvent être infructueuses en situation d'affrontement: elles sont alors souvent délaissées, au profit de mouvements qui permettent la réalisation «efficace» d'une technique létale. Certains gestes sont par ailleurs entièrement abandonnés dans le cas de la sportivisation de la pratique: le phénomène de compétition qui se met peu à peu en place peut conduire à l'oubli des mouvements complexes: les compétiteurs se focalisent alors sur les gestes rapides et simples à exécuter.

En outre, le «choix» de la source peut se comprendre en fonction de différents critères (époque, langue utilisée, facilité d'accès, etc.). Si les traductions apparaissent comme les outils privilégiés de la très grande majorité des pratiquants, c'est bien parce que ces versions sont plus faciles d'accès que les traités originaux. Le manuscrit demeure l'une des images fortes représentant les AMHE: il doit pouvoir être compris de tous pour permettre l'expérimentation et donc traduit en français. Dès lors, la «source» à partir de laquelle travaille l'historien n'est pas la même que celle mise à disposition, *in fine*, des associations.

Il est possible de questionner ici le passage de l'étude d'un art académique à la mise en vie de duels<sup>30</sup> (en tant que combats singuliers) et de situations d'affrontement normé. En effet, les traités issus de la période médiévale, notamment les livres de combat<sup>31</sup>, étaient aussi destinés à faire connaître leurs auteurs auprès des cours européennes et, dans ce cadre, l'art enseigné visait parfois moins à entraîner au combat qu'à représenter une éducation corporelle de la noblesse. Ce qui est en jeu ici n'est plus la finalité contemporaine de l'activité, mais la prise en compte des objectifs attachés aux données primaires. Le contenu des traités peut renvoyer à une forme de jeux, à un savoir visant à conserver sa vie lors de duels judiciaires<sup>32</sup>, etc. Ces distinctions sont prises en compte par les personnes enquêtées lors de la présentation qu'elles font des livres de combat avant la transcription gestuelle. La finalité sportive de la discipline actuelle peut être renvoyée aux approches faites du divertissement durant la période médiévale<sup>33</sup>, qui pouvait aussi prendre la forme

30 Sur les duels, voir notamment la revue de l'histoire et les contributions, in Ulrike Ludwig, Barbara Krug-Richter et Gerd Schwerhoff (Hg.), *Das Duell – Ehrenkämpfe vom Mittelalter bis zur Moderne*, Konstanz 2012.

31 Daniel Jaquet, «Introduction», in: *idem* (éd.), *L'art chevaleresque du combat*, *op. cit.*, pp. 13–23.

32 Voir, par exemple, la revue de l'histoire, in Sarah Neumann, *Der Gerichtliche Zweikampf: Gottesurteil, Wettstreit, Ehrensache*, Ostfildern 2010.

33 Bernard Merdrignac, *Le sport au Moyen Age*, Rennes 2002; Robert A. Mechikoff, *A history and philosophy of sport and physical education: from ancient civilizations to the modern world*, 5th ed., San Diego 2009; Wolfgang Behringer, *Arena and Pall Mall: Sport in the Early Modern Period*, in: *German History* 27/3 (2009), pp. 33–357.

d'affrontements réglés ou de compétitions. La sportivisation des arts du combat n'est pas donc nécessairement une création moderne; en revanche, le contexte n'est plus identique, qu'il s'agisse de l'ensemble du rapport au corps<sup>34</sup>, des règles ou de la sociabilité à l'œuvre.

Par ailleurs, une place est nécessairement laissée à l'imaginaire<sup>35</sup> au moment de l'expérimentation. En effet, le texte, comme les images, laissent parfois des zones d'ombre quant à la re-création des gestes, qui deviennent alors nécessairement des interprétations contemporaines. Les enchaînements ne sont pas tous décrits ou figurés, et le passage d'un mouvement à un autre est laissé à la libre interprétation de chacun. De même, la corporéité des pratiquants aujourd'hui n'est pas la même que celle de l'époque étudiée (quelle qu'elle soit), ne serait-ce que dans la manière de se déplacer (les chaussures n'étant plus identiques, notamment). De même, la plupart des acteurs interrogés ayant un passé martial<sup>36</sup>, celui-ci induit des actions techniques ancrées dans la corporéité mais qui ne sont pas isolables des attentes martiales historiques. La re-création de manières de faire d'un temps révolu n'est ainsi possible que dans une certaine limite: la conceptualisation et la mise en acte de gestes historiquement situés se positionnent dans le loisir contemporain et les participants ne peuvent retrouver à l'identique des perceptions passées.

Dans cette logique, d'autres manières d'appréhender les AMHE dépendent aussi de la diffusion des sources. C'est par exemple le cas lorsque les membres associatifs recourent à des outils «modernes». Ainsi, des vidéos (diffusées en ligne) peuvent être réalisées par des associations et présenter des techniques à reproduire. Souvent, ces créations sont le fait de pratiquants qui ont par ailleurs étudié les sources primaires et décident de transmettre leurs connaissances par le biais des nouvelles technologies. Dans ce cas, plus de traités, mais des liens internet ou des DVD qui montrent des AMHeurs en train de réaliser une technique. Les visionneurs n'ont donc plus qu'à reproduire les gestes préalablement filmés. Copier ces mouvements est aussi une forme d'expérimentation, mais qui ne répond plus à des injonctions historiques.

Ainsi, les diverses modalités d'expérimentation en place dans le cadre des AMHE répondent à des logiques d'accès aux sources primaires et à des facilités recherchées pour la mise en acte d'un loisir qui se veut résolument contemporain. A ces formes d'étude d'un geste martial, font écho des outils qui peuvent être inscrits

34 Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, trad. fr., Paris 1991 (1<sup>re</sup> éd. allemande 1939).

35 A propos de l'imaginaire, voir notamment: Jacques Le Goff, *Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident*, Paris 1977; Jacques Le Goff, *L'imaginaire médiéval*, Paris 1985; Lucian Boia, *Pour une histoire de l'imaginaire*, Paris 1998; Pierre Sansot, *L'imaginaire: la capacité d'outrepasser le sensible*, in: *Sociétés* 42 (1993), pp. 411–417.

36 Audrey Tuaillet Demésy, *La re-création du passé*, *op. cit.*

dans l'activité culturelle en tant que telle (travail sur les sources primaires ou sur leur traduction), ou ancrés dans le champ du loisir contemporain et des nouvelles technologies (vidéo sur internet, etc.). L'expérimentation peut s'appuyer sur les sources historiques comme sur des reproductions de gestes présentés par d'autres pratiquants. Il s'agit dans ce cas d'une reconstitution d'une reconstitution, qui peut être réactivée à l'infini. Ce qui est mis au centre, ce n'est alors plus le rapport à l'histoire, mais la re-création de «techniques appliquées» dans un cadre uniquement moderne et de loisir physique.

L'expérimentation apparaît bien comme le résultat de la démarche mise en place: elle n'est pas reconstitution fidèle, à l'identique, de gestes martiaux passés, mais bien interprétation en fonction de sources spécifiques et du contexte contemporain des AMHE. De même, la démarche de certains acteurs (historiens professionnels, par exemple) qui tentent l'expérience de la mise en vie de techniques martiales est aussi confrontée à une dimension sociale, qui oriente non seulement les sources utilisées mais aussi les gestes réalisés. Dans cet ordre d'idées, la «belle» technique est aussi celle qui est expérimentée durant un temps certain et qui est reconnue comme étant esthétiquement agréable à regarder, soit parce qu'elle se rapproche de l'image d'une source soit parce qu'elle renvoie à l'idée d'un geste «bien fait».

Cette notion d'esthétisme est un facteur à considérer. Les gestes expérimentés d'après les sources ne sont pas systématiquement accomplis de la même manière par tous les acteurs, parfois parce que leur interprétation diffère, mais aussi parce que l'esthétisme du geste n'est pas toujours pris en compte et varie d'un individu à un autre. Le «beau» geste des AMHE n'est pas la finalité recherchée de prime abord et n'est pas «normé» dans sa réalisation. Là encore, seule une forme avancée d'expérimentation, poussée et répétée, donne naissance à un geste technique qui soit non seulement «efficace» et conforme à la source, mais aussi agréable à regarder. Le geste esthétique est principalement le propre des pratiquants «avancés», voire des instructeurs. Il est souvent désigné ainsi dans les assauts libres ou dans le cas de tests de coupe. Les participants évoquent une «coupe propre», sous-entendu jolie à regarder, parce que nette et précise. A l'inverse, les assauts sont parfois commentés par les pratiquants comme étant «moches», laids, parce que la technique fait défaut ou reste approximative. A ce propos, l'enjeu de l'esthétisme du geste se situe moins dans sa réalisation technique que dans la représentation sociale qu'il va donner de celui qui le porte. En effet, la valeur esthétique d'un geste n'est souvent perceptible que par les autres membres du groupe, ceux qui ont l'habitude de regarder ces techniques et peuvent les différencier, selon une échelle de valeur propre à la communauté. En ce sens, le «beau» geste n'est pas une réalisation dénuée de sens, il est «aussi efficace socialement puisqu'il permet d'exprimer un

héritage et d'asseoir son autorité».<sup>37</sup> En d'autres termes, les variations personnelles visant à effectuer un geste «propre» sont le reflet du statut de celui qui l'exécute au sein du groupe. De plus, «des variantes individuelles marquent des styles personnels que les plus compétents s'autorisent. Seuls celles et ceux qui ont une parfaite maîtrise du geste technique peuvent en jouer en créant des styles qui leur sont propres». <sup>38</sup> La position sociale et l'expérience du pratiquant transparaissent derrière la réalisation des gestes, coupes comme assauts.

Ainsi, le geste technique dépend des sources primaires et des écrits historiques, mais il est soumis à des adaptations, induites par le vocabulaire, le langage, le passage de l'écrit à l'oral et l'expérience corporelle du re-créateur. En outre, les formes avancées de pratique induisant une incorporation des techniques conduisent à une re-création de mouvements, analysés selon des critères esthétiques. Les positionnements des individus au sein du groupe et leur reconnaissance transitent par une application à la fois technique et esthétique des données historiques.

## Conclusion

En conclusion, les AMHE se déclinent sous la forme d'une pratique à double versant (culturel et physique) et d'une multiplicité dans les formes d'expression. Le principe même de «démarche AMHE», évoquée par les pratiquants, doit être repensé en fonction d'un processus qui répond à diverses conceptions de l'activité. Le rapport entretenu avec les manuscrits d'époque conditionne l'activité des arts du combat historique, qui induit elle-même une nécessaire expérimentation martiale. Le travail mené sur les sources par les informateurs rencontrés enclenche une expérimentation martiale de techniques historiquement situées. Pour autant, l'imagination est aussi présent dans les re-créations (soit parce que la source ne permet pas de retrouver l'ensemble des techniques, soit parce que le passé martial du pratiquant entre en jeu). Pour cette raison, la méthodologie historique, seule, ne permet pas de justifier ni d'expliquer les AMHE dans leur ensemble. La pratique n'a de sens que si la dimension sociale est prise en compte et ajoutée à l'orientation historique. Une part des affrontements est ainsi nécessairement liée à l'interprétation: les techniques reconstituées ne le sont qu'en fonction d'une époque et d'un contexte moderne, qui induisent une projection du contemporain dans la reconstitution du passé. L'expérimentation comme outil autorisant la remise en vie trouve ici ses limites.

37 Sophie de Beaune, Introduction: esthétique du geste technique, in: Gradhiva 17 (2013), p. 18.  
38 *Ibid*, pp. 18–22.

